

2 novembre
1981

Andorre

Semaine décisive pour les radios

Le report au 6 novembre de l'assemblée Magna, qui devait se réunir vendredi dernier, doit être considéré comme un geste de bonne volonté de la part des Andorrans. En effet, la tension était telle, en principauté, que l'on pouvait craindre que les élus du pays prennent des décisions irréversibles, pouvant aller jusqu'à la fermeture définitive des deux stations, « Sud-Radio » et « Radio-Andorre ».

La réunion groupant, le 30 octobre, à Saillagouge, les délégués permanents des coprinces, les syndics et les conseillers majeurs n'a, semble-t-il, dans un premier temps, pas modifié les positions respectives, mais elle a cependant le mérite d'avoir fixé un calendrier. C'est ainsi que les délégués permanents devront dire, dès mercredi, s'ils acceptent la nomination au comité provisoire de gestion d'un seul représentant, comme il était d'ailleurs prévu dans le texte du protocole

du 30 septembre, accepté par les deux parties.

Le lendemain jeudi, une session extraordinaire du conseil général appréciera les décisions communiquées la veille par les coprinces et prendra une ultime position avant la réunion de l'assemblée Magna qui se tiendra vingt-quatre heures plus tard.

Les observateurs attentifs de la vie politique andorrane pensent que la situation serait immédiatement débloquée, si les coprinces s'en tenaient, comme leurs interlocuteurs, à l'application stricte des accords conclus. Le comité de gestion pourrait alors enfin assumer ses responsabilités, notamment en autorisant le fonctionnement normal des deux stations. Rappelons que Radio-Andorre, sur injonction du conseil général, a interrompu ses émissions depuis sept mois, alors que Sud-Radio, bénéficiant d'un secours privilégié, a poursuivi normalement son exploitation. Pour cette station, l'arrêt serait alors de courte durée.